


TARIFS RELATIFS AUX FRAIS DE PRISE EN CHARGE MEDICALE
La Tarification à l'Activité :

Les prestations de séjours et de soins sont couvertes par des forfaits, en fonction de la pathologie et des soins réalisés au cours de votre hospitalisation, dénommés « Groupes Homogènes de Séjours » (GHS).

Le forfait journalier hospitalier :

Le forfait hospitalier d'un montant de 20€/jour correspond à votre participation financière aux frais d'hospitalisation (arrêté du 21/12/2017). Il est dû pour chaque jour d'hospitalisation, y compris le jour de votre sortie. Il peut, selon votre contrat, être pris en charge par votre complémentaire santé.

Contribution des assurés à l'effort collectif pour préserver le système de santé :

Participation forfaitaire de 18€ pour (décret n°2011-201 du 21/02/2011) :

- Les actes CCAM dont le montant est supérieur ou égal à 120 €
- Les actes inscrits à la NGAP affectés d'un coefficient supérieur ou égal à 60€

Ce forfait à la Charge de l'assuré ou pris en Charge par un organisme complémentaire est reversé par l'établissement à la Caisse d'assurance maladie.

Certains types d'actes et certaines catégories d'assurés, notamment les patients en ALD, sont exonérés de ce forfait.

TARIFS DES PRESTATIONS EN SUPPLEMENT

Renseignez-vous auprès de votre mutuelle pour connaître le niveau de prise en charge et les prestations dont vous pouvez bénéficier et obtenir un accord de prise en charge.

3 TYPES DE CHAMBRE PARTICULIERE	Connectée	Conviviale	Douceur
Chambre particulière	✓	✓	✓
Télévision – TNT – Bouquet Canal+	✓	✓	✓
Téléphone : ouverture de ligne + 1 € de communication/séjour	✓	✓	✓
Wifi	✓	✓	✓
Journal régional (1/jour)	✓	✓	✓
Plateau de courtoisie (1/jour) bouilloire, thé, café, sucre, gâteaux secs, gobelets...		✓	✓
Trousse de toilette (1/séjour)			✓
Mise à disposition de linge de toilette (récupéré à la fin du séjour) Kit « éponge » changé tous les 3 jours			✓
1 paire de chaussons (1/séjour)			✓
* Chambre particulière sous réserve de disponibilité * Facturation de la chambre particulière à la nuitée	50 € / jour	60 € / jour	70 € / jour

AUTRES PRESTATIONS
Patients hospitalisés

RESTAURATION		
Plateau de courtoisie (en chambre double)	Bouilloire et 3 dosettes de café, 2 sachets de thé, 1 sachet d'infusion, sucre, 4 gâteaux secs	10€ le plateau
Boissons	Bouteille d'eau de source	1.50€
	Boisson 33 cl (Perrier, Coca, jus d'orange...)	1.20€
	Café noir/au lait/décaféiné, chocolat, thé, infusion	1.00€

Accompagnants

Dans un souci de confort pour les patients, ces prestations sont possibles uniquement dans les chambres seules. Les repas accompagnants sont servis aux mêmes heures que les repas patients.

Une cafétéria est à votre disposition du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 17 h 30.

HÔTELLERIE		
Forfait connecté (pour les chambres doubles)	ouverture de ligne téléphonique + 1€/séjour, Wifi, Journal régional quotidien	4€/jour
Forfait connecté + Selon disponibilité (pour les chambres doubles)	TV, ouverture de ligne téléphonique + 1€/séjour, Wifi, Journal régional quotidien	6€/jour
Téléphone	Au-delà de 1€ par séjour, les communications seront à régler lors de la sortie. Au-delà de 10 €, vous serez alerté par nos hôtes. Au-delà de 30 €, vous réglerez une facture intermédiaire.	
Kit de dépannage	1 trousse de toilette, peignoir, linge de toilette (serviette, drap de bain, gant), chaussons	15€ / kit

Prestations	Détails et tarifs	Tarif chambre seule	Tarif chambre double
Forfait accompagnant *	= Lit + Petit déjeuner	15 €	
Forfait accompagnant **	= Lit + Petit déjeuner + dîner	25 €	
Forfait accompagnant ***	= Lit + Petit déjeuner + 2 repas	35 €	
Petit déjeuner ou goûter		2.80 €	2.80 €
1 repas complet	Déjeuner ou dîner	11.80 €	11.80 €
Plat du jour + 1 élément	1 entrée ou 1 dessert	9.80 €	9.80 €
Sandwich *	Jambon-beurre	2.70 €	2.70 €
Sandwich **	Jambon-beurre-fromage	3.30 €	3.30 €
Sandwich ***	Jambon – fromage - crudités	4.30 €	4.30 €
Fromage		0.70 €	0.70 €
Laitage ou dessert		1.10 €	1.10 €
Boissons	Voir tarifs « Restauration »		